

N° 16

CONSEIL MUNICIPAL DE LILLE

RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Séance du Lundi 31 Août 1914

	Pages
Administrations diverses :	
Guerre. — Frais. — Emission de bons communaux	466
Emprunts :	
Emission de bons communaux	466

L'an mil neuf cent quatorze, le Lundi trente et un Août, à midi, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire, à l'Hôtel de Ville de Lille.

Présidence de **M. Charles DELESALLE**, Maire.

Secrétaire : **M. Désiré DANIEL**, Conseiller municipal.

Présents :

MM. Ch. DELESALLE, CREPY-SAINT-LÉGER, BAUDON, LIÉGEOIS-SIX, REMY, DUBURCQ, SOCKEEL, RICHEBÉ, DRUEZ, DUPONCHELLE, BOUTRY, GUISELIN, COUTEL, LESOT, LESSENNE, BARÉ, BUISINE, Léonard DANIEL, COILLIOT, DUCASTEL, LELEU et Désiré DANIEL.

Excusés :

MM. Léon GOBERT, DAMBRINE, BRACKERS-D'HUGO, WAUQUIER, LEGRAND-HERMAN, GRONIER, PARMENTIER, OVIGNEUR, BARROIS, BINAULD, LAURENCE, DELOS, GOSSART et VALDELIÈVRE.

M. LE SECRÉTAIRE donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observation.

Rapport de M. le Maire

1275
—
Émission
de
Bons communaux.

MESSIEURS,

La situation grave dans laquelle nous nous trouvons nous permet de supposer que nous pouvons, d'un moment à l'autre, être privés de tout moyen de communication avec les services du Trésor et de la Banque de France.

Il est, par conséquent, indispensable de prendre, dès maintenant, toutes les mesures nécessaires pour faire face à cette redoutable éventualité.

A cet effet, nous vous proposons de décider qu'il sera émis par la Ville, au fur et à mesure des besoins :

Un million de billets à cinq francs ;

Deux millions de billets à dix francs ;

Soit, au total, une émission de vingt-cinq millions qui serait prise en charge par le Receveur municipal.

L'opération serait garantie par la Ville qui s'engagerait à réaliser, lorsque les circonstances le permettront, pour le remboursement des billets émis, un emprunt d'égale somme.

Si vous acceptez cette proposition, nous vous prions de nous donner tous les pouvoirs utiles pour faire l'opération et de voter éventuellement des centimes nécessaires au remboursement de l'emprunt qui sera ultérieurement contracté.

Adopté.

La séance est levée à douze heures et demie.

M. de la Roche [Signature]	St. Léger [Signature]	Bandon [Signature]	Liégeois-Sic [Signature]	Remy [Signature]
Dubourg [Signature]	Sockrel [Signature]	Guiselet [Signature]	Coutel [Signature]	Lesot [Signature]
Lesenne [Signature]	Bari [Signature]	Buisine [Signature]	Coillot [Signature]	Ducastel [Signature]
Lelou [Signature]	D. Daniel [Signature]			

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

